

Alpes-de-Haute-Provence
Commune de FORCALQUIER

— **PLAN LOCAL D'URBANISME** —
Révision du PLU

LISTE DES LOTISSEMENTS

dont les règles d'urbanisme sont maintenues en application
de l'article L. 442-9 du code de l'urbanisme

9

Révision du Plan Local d'Urbanisme
prescrite
par Délibération du Conseil Municipal
du 25 février 2016

Projet arrêté
par Délibération du Conseil Municipal
du 15 novembre 2018

LE MAIRE

Gérard AVRIL

APPROBATION :

Vu, pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal
approuvant le document
en date du 11 juillet 2019

LE MAIRE

Gérard AVRIL

23 octobre 2007	Approbation
05 octobre 2010	Première modification
07 février 2012	Première modification simplifiée
11 février 2013	Deuxième modification simplifiée
Juillet 2019	FORPL3 - APPROBATION DE PROJET

Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme sont maintenues en application de l'article L.442-9 du code de l'urbanisme

NOM	RÉFÉRENCE DE L'AUTORISATION DE LOTIR	DATE DE L'ARRÊTÉ DE LOTIR	DATE DE LA DAACT
<p>Les bastides des Marcells</p>	PA00408809D0001	01/09/2009	17/06/2010
<p>Clos Suzanne</p>	PA00408815S001	16/10/2016	18/09/2017
<p>Les Chambarels</p>	PA0		

Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme sont maintenues en application de l'article L.442-9 du code de l'urbanisme

NOM	RÉFÉRENCE DE L'AUTORISATION DE LOTIR	DATE DE L'ARRÊTÉ DE LOTIR	DATE DE LA DAACT
<p>Jacques de Provence</p> 	PA00408816S003	23/01/2017	24/10/2018
<p>Brenot</p> 	PA00408816S004	18/05/2017	23/10/2018